Communication publicitaire – Rapport Mensuel au 29 Février 2024

Le document des informations clés et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investir ainsi que toutes les caractéristiques et objectifs d'investissement.

Leleux Invest Patrimonial World FOF

Classe R - Distribution - BE6269807184

Un compartiment de Leleux Invest, SICAV gérée par la société de gestion d'OPCVM de droit belge Leleux Fund Management & Partners S.A.

En quoi consiste ce produit ?

Ce fonds est un compartiment de la Sicav Leleux Invest. Leleux Invest est une Sicav de droit belge répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE.

Objectifs et stratégie d'investissement

Objectifs du produit Le fonds a pour objectif de procurer aux investisseurs un rendement à long terme en procédant à des placements diversifiés, essentiellement indirects, en particulier via des investissements en autres Organismes de Placements Collectifs (OPC).

Approche de l'investissement L'optimisation de l'objectif est recherchée via une répartition des investissements dans différentes classes d'actifs (actions, obligations, obligations convertibles, instruments monétaires, immobilier coté, etc.) ainsi que dans la sélection des gestionnaires.

Le fonds pourra investir dans des stratégies alternatives via des OPC de type UCITS. Afin de maintenir un profil de risque moyen, l'investissement est largement diversifié et sans limitation géographique ou sectorielle ni contrainte monétaire. Les investissements du fonds peuvent comprendre une part importante de placements dans les marchés d'actions et dans des placements libellés dans une devise autre que la devise de référence, sans limitation aucune. En outre, aucune politique particulière de couverture des risques de change ne sera mise en place. Aucune garantie formelle quant au résultat d'investissement ou au remboursement du capital initial ne peut être octroyée au fonds ou à ses participants.

Indice de référence Le fonds est géré de manière active. Le gestionnaire dispose d'une certaine discrétion dans la composition du portefeuille du fonds dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement du fonds.

Politique de distribution Pour la classe d'actions R Distribution, le fonds distribuera intégralement les revenus nets sous forme de dividendes annuels aux actionnaires. L'investisseur doit être conscient que la distribution des dividendes dépend des résultats nets du fonds. Aucune garantie de dividendes ne peut être octroyée au fonds ou à ses participants.

Les risques associés à ce fonds

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible → Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque de crédit: risque que la défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie réduise la valeur du portefeuille.

Risque de change: risque qu'une variation de taux de change réduise la valeur des actifs en portefeuille.

Risque de capital: risque que le capital investi ne soit pas totalement récupéré.

Risque d'inflation: risque que l'inflation érode la valeur réelle des actifs en portefeuille.

Risque lié à des facteurs externes: incertitude quant à la pérennité de l'environnement fiscal.

Risque en matière de durabilité: risque que des évènements ou situations incertains dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG), s'ils surviennent, puissent avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle sur la valeur de l'investissement.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Des informations complètes sur les risques sont disponibles dans le prospectus.

Allocation du portefeuille en pourcentage (*)

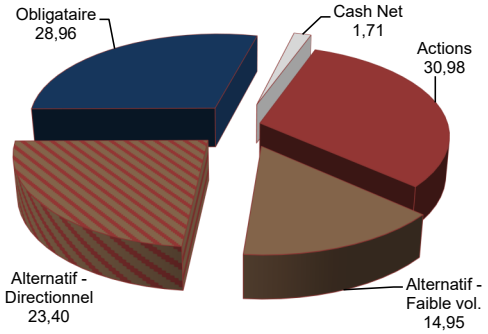

Classe d'actifs - Source: Caceis Bank, Belgium Branch

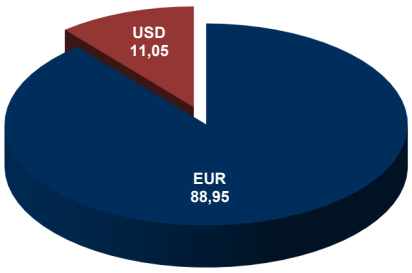

Devise - Source: Caceis Bank, Belgium Branch

(*) Les sources de données sont à la date du rapport mensuel, soit la dernière VNI disponible du mois.

Performances et statistiques

Les rendements cités et l'évolution de la VNI ont trait aux années écoulées. Ils ne sont pas indicatifs de performances futures et peuvent être trompeurs. Les chiffres tiennent compte des frais de gestion et des autres frais récurrents, mais non des commissions de commercialisation (entrée) ni des taxes boursières. Période de référence de la performance calendrier : du 31/12 au 31/12.

Performances par année calendrier

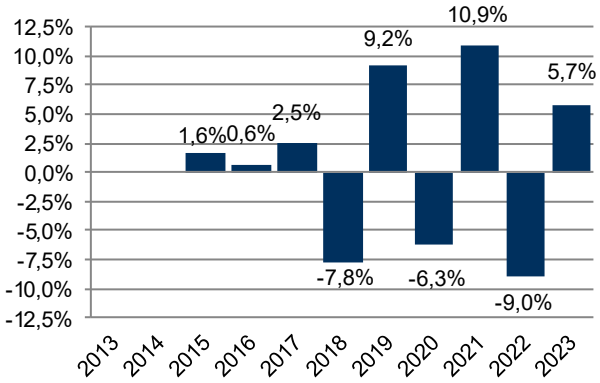

Source: Caceis Bank, Belgium Branch

Evolution de la VNI depuis le lancement

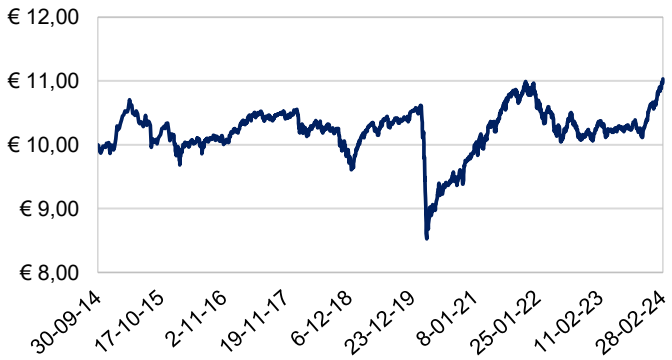

Source: Caceis Bank, Belgium Branch

VNI et rendements

VNI au 29 Février 2024	**9,60€**
VNI Plus Haut [10 Avril 2015]	10,71€
VNI Plus Bas [23 Mars 2020]	7,62€
1 an rend. cumulé	7,26%
3 ans rend. actuariel	3,16%
rend. actuariel depuis le lancement	1,06%
Coupon Brut	- €
Date de Detachment	16/03/2023

Source: Caceis Bank, Belgium Branch

Statistiques

Volatilité annualisée sur 3 ans	**4,47%**
Sharpe Ratio (3 ans)	0,37
Portfolio Turnover (au 31/12/2023)	45,91%

Source: Caceis Bank, Belgium Branch

Données relatives au portefeuille (*)

Noms des Gestionnaires	Région/Sect	Poids %
DNCA Finance	Obligations	11,26
Varenne Capital	Alt. Directionnel	10,43
Vontobel Asset Management	Actions	10,31
DWS Investment	Actions	9,18
Lazard Asset Management	Obligations	9,09

Source: Caceis Bank, Belgium Branch

Nombre de fonds en portefeuille	16
Nbr. de nouveaux fonds achetés	0
Nbr. de fonds entièrement liquidés	0
Encours sous gestion du compartiment en millions €	36,60

Source: Caceis Bank, Belgium Branch

(*) Les sources de données sont à la date du rapport mensuel, soit la dernière VNI disponible du mois.

Communication publicitaire – Rapport Mensuel au 29 Février 2024

Leleux Invest Patrimonial World FOF - Classe R - Distribution

Caractéristiques

Nom:	**Leleux Invest Patrimonial World FOF R DIS**	**Code ISIN:**	**BE6269807184**
Domicile:	Sicav de droit belge Ucits	Souscription minimum:	1 action
Date de Lancement:	8 sept 2014	Frais courants (31/12/2023) :	2,24%/an
Devise:	EUR	Commission de commercialisation a l'entrée :	Max 3% (négociable)
Calcul de la VNI:	Journalière	TOB à la sortie:	Néant
Date de règlement:	J+4	Précompte mobilier liberatoire sur dividende:	30%
Gestionnaire:	Leleux Fund Management & Partners SA	Précompte mobilier sur la plus-value:	Néant
Administrateur:	Caceis Bank, Belgium Branch	Durée d'existence du produit :	illimitée
Réviseur:	Mazars		

Glossaire

Volatilité	Le risque de volatilité est la probabilité que le cours d'un placement à revenu variable soit soumis à des fluctuations de marché, plus ou moins fortes, entraînant une plus-value ou une moins-value du titre.	Action de capitalisation	Actions ou parts pour lesquelles tous les revenus que le compartiment perçoit sont réinvestis.
Ratio de Sharpe	Ratio qui permet de mesurer la rentabilité du portefeuille en fonction du risque pris par rapport au taux de rendement d'un placement	Action de distribution	Actions ou parts pour lesquelles les revenus seront distribués sous forme de dividendes périodiques aux actionnaires.
Taux sans risque	Taux d'intérêt constaté sur le marché des emprunts d'états de pays considérés comme étant solvable.	Portofolio Turnover	Cet indicateur mesure le volume de transactions effectuées dans le portefeuille. Il est calculé annuellement et exprimé en pourcentage des
Fonds	Un fonds est un Organisme de Placement Collectif, aussi appelé OPC. Le terme fonds est utilisé dans la fiche mensuelle pour désigner le compartiment de la Sicav.	Anti-Dilution Levy	En cas d'entrées ou de sorties nettes exceptionnellement importantes, le fonds peut facturer de façon discrétionnaire aux investisseurs qui entrent ou sortent à cette date des frais supplémentaires qui neutralisent l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire. Ces frais sont prélevés dans des situations exceptionnelles dans l'intérêt des investisseurs qui conservent le fonds.(1)

Autres informations pertinentes

- Le Fonds est soumis aux dispositions fiscales de droit belge lesquelles pourraient avoir une incidence sur votre situation fiscale. Le régime fiscal en question s'applique à un investisseur de détail moyen ayant la qualité de personne physique résidente belge.Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de votre conseiller.
- Le prospectus, les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM identifié en tête du document: tout renseignement contractuel relatif au compartiment renseigné dans cette publication et les risques inhérents à ce type d'investissement figurent dans le prospectus d'émission, le document des informations clés et les derniers rapports périodiques, qui sont disponibles, en français et néerlandais, gratuitement auprès de Caceis Bank, Belgium Branch qui assure le service financier en Belgique ou par consultation du site https://www.leleuxinvest.be/Leleux/LeleuxInvest.nsf/vLUPage/WORLDPATRIM?OpenDocument&Lang=FR. Les VNI sont publiées dans les journaux L'Echo et De Tijd. Toute plainte peut être adressée à la direction effective de la SICAV à l'adresse suivante : info@leleuxinvest.be Si la direction effective de la Sicav a traité votre réclamation, mais que vous n'êtes pas d'accord avec la solution proposée, vous pouvez faire appel à l'Ombudsfin : Ombudsman@OmbFin.be.

- Le résumé des droits des investisseurs est disponible en Français et en Néerlandais sur le site de la SICAV Leleux Invest : 230222_Resume_des_droits_des_investisseurs_v3.pdf (leleuxinvest.be)

(1) Anti-Dilution Levy: pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au prospectus : 220503_LINV_Prospectus-FR.pdf (leleuxinvest.be)